

Charles de Foucauld « *Prêtre du diocèse de Viviers* »

Charles de Foucauld était « prêtre libre du diocèse de Viviers, autorisé à résider dans le vicariat apostolique du Sahara » (A. Jauffrès, *Un moderne Père du Désert*, Hervé frères imprimeurs, Annonay, 1917). Il avait été ordonné, en tant que moine (« nonnus »), par Mgr Montéty sous la présidence de Mgr Frédéric Bonnet, l'évêque du lieu, au titre de son patrimoine (« sub titulo patrimonii ») le 9 juin 1901. L'abbé Jauffrès, auteur d'une première courte biographie de Foucauld après sa mort, cite ces mots de Mgr Bonnet, évêque de Viviers : « *Le Père de Foucauld était nôtre.*

Il ne nous appartenait pas par son origine. [...] il devient prêtre.

Il dut, à cette occasion, se choisir une famille diocésaine. Il opta pour la nôtre et me supplia de lui en ouvrir la porte. Je l'ouvris à deux battants. Il entra, et, dès ce jour, il fut nôtre. »

Le 11 septembre 1901, dans une lettre à Henry de Castries, Foucauld explique : « Vous voyez ce que je demande : la permission de m'établir, à mes frais, à Igli, et d'y vivre sans aucun titre officiel, en prêtre libre [...]. Je ne demande ni vivres remboursables, ni rien du tout. [...] Je suis prêtre libre ». Le Père Jean Ribon, en 2001, décrit bien la situation singulière de ce prêtre sans mission dans son diocèse : « *Le Père de Foucauld ne sera pas ordonné au titre du diocèse pour le service du diocèse – ce qui lui assurerait en retour une honnête subsistance, mais au titre de son patrimoine personnel comme le prévoit le Droit Canonique* ». (Colloque ChdF prêtre, Viviers, 2001, p. 61).

1-Foucauld béatifié comme prêtre diocésain

C'est néanmoins au titre de « prêtre diocésain » que Charles de Foucauld a été béatifié par l'Église en 2005. Qu'attendent les fidèles d'un prêtre diocésain aujourd'hui ? Qu'attend-il, lui, notamment de son évêque et de son diocèse d'ordination ? En quoi le parcours de Charles de Foucauld propose-t-il une réponse particulière en lien avec nos diocèses ?

Les Pères André et Pierre Roustan ont publié en 2016 sous le titre *Charles de Foucauld et le Diocèse de Viviers, la Correspondance entre frère Charles et Mgr Bonnet, Evêque de Viviers*.

Au moins 115 lettres de Foucauld sur la période 1900-1916 sont connues, échangées avec plus de 20 correspondants différents, auxquels Charles de Foucauld parle de Viviers et de son évêque, Mgr Bonnet. Ce lien était donc important, pour Charles de Foucauld, mais aussi pour le diocèse de Viviers. Citons par exemple :

à Marie de Bondy le 11 avril 1902,

Priez aussi pour Mgr Bonnet, évêque de Viviers, qui de loin comme de près, reste pour moi le meilleur, le plus tendre et le plus affectionné Père ; quelle sainte âme, quelle lumière et quelle fermeté de caractère ! Que le bon Dieu a été bon pour moi en me le donnant !

à la même le 28 juin 1902,

[...] l'Evêque de Viviers : Lui aussi est admirablement saint et un père pour moi...

au père Guérin le 28 juin 1902,

[...] je le vénère aussi comme un saint...

à Marie de Bondy le 13 août 1902,

[...] Priez un peu, chère mère, pour ce bon, excellent évêque qui m'a ordonné prêtre et qui se montre toujours un vrai père pour moi...

2 - Les étapes du lien de Charles de Foucauld avec le diocèse de Viviers

L'Abbaye de Notre-Dame des Neiges : premier contact avec l'Ardèche et le diocèse

Le premier contact de Charles de Foucauld avec le diocèse de Viviers passe par la Trappe de N.-D. des Neiges.

Charles de Foucauld y est entré le 16 janvier 1890. Auparavant il s'y était déjà rendu pour vivre une retraite du 20 au 30 octobre 1889.

Le 29 novembre 1889 il écrivait à son beau-frère Raymond de Blic :

[...] Je suis revenu hier de Clamart, et j'y ai pris enfin, en grande sécurité et en grande paix, d'après le conseil formel, entier et sans réserve du Père qui m'a dirigé, la résolution à laquelle je pense depuis si longtemps ; c'est celle d'entrer à la Trappe... J'y pensais depuis longtemps, j'ai été dans quatre monastères ; avant ces deux dernières retraites, j'en avais fait deux autres, une à Pâques à Solesmes, une vers la Trinité à la Grande Trappe ; dans les quatre retraites on m'a dit que Dieu m'appelait et qu'il m'appelait à la Trappe. Mon âme m'attire vers le même lieu ; mon directeur est du même avis... C'est une chose décidée, et je vous l'annonce comme telle ; j'entrerai dans le monastère de N.D. des Neiges où j'ai été il y a quelque temps... Quand ? ce n'est pas encore fixé, j'ai diverses choses à régler ; j'ai surtout à aller vous dire adieu... (Lettres à sa sœur Marie de Blic, présentées et annotées par Ph. Thiriez, éd. Le livre ouvert, 2005 p. 35)

Il quittait cette Trappe d'Ardèche dès le 26 juin 1890 pour la Trappe du Sacré-Cœur, à Cheikhlé près d'Akbès en Syrie ; il sortira définitivement de la Trappe en 1897 pour s'établir à Nazareth.

Il reviendra à l'hôtellerie de la Trappe de Notre-Dame des Neiges du 19 au 27 août 1900. Après un voyage-pèlerinage en Italie pour des affaires dont l'avait chargé l'abbesse des clarisses de Jérusalem, et un court arrêt chez sa sœur à Barbirey, il est accueilli à N.-D. des Neiges le 29 septembre 1900 pour se préparer à l'ordination sacerdotale.

Le diocèse d'Angers conserve la demande de lettres testimoniales de Dom Martin datée du 25 août 1900, la lettre du secrétaire diocésain sollicitant des renseignements du curé Renou de Saint-Nicolas de Saumur et la réponse brève de ce dernier du 15 septembre : invoquant les 22 ans écoulés « *J'ai moi-même, écrit-il, un vague souvenir d'avoir eu des relations de prêtre avec un M. de Foucauld, mais je suis dans l'impossibilité de fournir aucun renseignement* ». L'intervention de Dom Martin à cette étape des démarches démontre l'affection et la confiance qui existaient entre le prieur, l'évêque et l'ancien moine.

On peut voir les liens que Charles de Foucauld a tissés avec les trappistes dans *Charles de Foucauld, « Cette chère dernière place »* (Cerf, 1991 à 2012), nouvelle édition augmentée des *Lettres à mes frères de la Trappe* (Cerf, 1969).

Un petit ouvrage les a précédées intitulé *Le Père de Foucauld et la Trappe de N.-D. des Neiges* par Pierre Mauger (éditions La Belle Cordière, Lyon, 1946). Cet auteur publie un article du Chanoine Laurens du diocèse de Mende, qui, lié d'amitié avec Dom Martin, était en villégiature à l'hôtellerie (6 juillet-25 août 1900) lorsque Charles de Foucauld, de retour de Palestine, s'y est présenté le 19 août 1900 au soir : « Il me semble le voir encore, sortant de l'hôtellerie, traversant le jardin, tête nue, en sandales, affublé d'un costume extraordinaire, de forme quasi-monastique, mais d'étoffe usagée et de couleur bizarre, semblable au costume de travail des ouvriers en métaux de nos usines ».

Laurens se reposait encore à N.-D. des Neiges du 19 décembre 1900 au 12 avril 1901. Bien qu'exprimé dans le style de l'époque, il nous livre son souvenir d'un Charles de Foucauld inhabituel, bien éloigné de se tenir constamment à l'écart des moines et de leurs hôtes, pendant sa préparation au sacerdoce : « *Nous nous réunissions tous les jours, sauf les dimanches, dans la soirée, (Charles de Foucauld qui avait repris son nom de) Frère Albéric, le Sous-Prieur, Père Louis de Gonzague et moi, dans la cellule sous-priorale, pour étudier et revoir ensemble les deux volumes de la théologie morale de Gury. Je fus émerveillé par le profond savoir du Frère Albéric, que sa modestie ne parvenait pas à atténuer. Parfois, [...] notre Ermite arrivait avec un volume des Œuvres de Saint Jean-Chrysostome, qu'il méditait assidûment chez lui et il nous lisait avec chaleur et impressionnante conviction, un passage de sermon de ce grand docteur oriental, dont la forte éloquence l'avait charmé ; il voulait absolument nous faire partager son sentiment.*

En dehors de cette édifiante diversion, qui avait lieu assez rarement pendant nos séances théologiques, notre conversation devant ce saint pénitent ne pouvait dévier en propos vains ou peu charitables. Frère Albéric ne plaisantait jamais. Jamais il ne nous parla de son passé [...] jamais de soupirs ni de parole de fausse humilité. Ses paroles, ses gestes, la manière de se présenter ou de s'effacer, tout cela était fait simplement, avec modestie : il était pour nous un modèle de bonté, d'humilité, de sainteté et il y avait profit à vivre en contact journalier avec lui.

Quelquefois, et timidement, nous essayâmes bien de mettre la conversation sur ses voyages extraordinaires, [...] mais toujours Frère Albéric savait éluder adroitement ces questions et changer la conversation dont le moi était impitoyablement chassé.

Le 22 décembre, le Frère Albéric fut ordonné sous-diacre à Viviers, et, peu après, le R. Père Abbé me pria de lui expliquer les cérémonies de la Messe et de lui donner, tous les matins, dans la sacristie, les répétitions qui seraient nécessaires. [...] Pendant un mois, durant le Carême, nous eûmes nos réunions le matin, à la sacristie, pendant le travail manuel de la Communauté. J'avoue bien simplement que ces exercices furent laborieux : l'élève était fortement impressionné par la beauté symbolique des cérémonies [...]. Nous arrivâmes enfin, après de nombreuses séances, à l'exécution convenable des prières et des cérémonies de la Messe ».

L'ordination diaconale eut lieu le 23 mars. Du 26 au 30 mars l'abbé Laurens fut prié de chanter la Messe à la place de Dom Martin indisposé, assisté par le nouveau diacre : « *Malgré les efforts qu'il faisait pour être attentif dans l'exécution de son rôle, Frère Albéric était cependant fort impressionné et parfois ses manières étaient un peu gauches. Je m'en apercevais facilement parce que j'étais habitué à le voir faire ; néanmoins il arrivait normalement à accomplir son rôle et on ne remarquait guère dans l'auditoire que la défektivité du chant de l'Evangile. Malgré cela, le Frère édifiait par sa tenue humble et parfaitement recueillie* ». Charles de Foucauld, qui chantait mal, avait exclu le chant dans le règlement de la congrégation des Petits frères de Jésus qu'il espérait fonder.

Les bâtiments qui ont abrité Charles de Foucauld à Notre-Dame des Neiges ont été détruits par un incendie le 27 janvier 1912.

3- La fidélité de Charles de Foucauld envers Mgr Bonnet, son évêque d'ordination

Selon André et Pierre Roustan, entre 1901 et 1916 on a relevé 42 lettres de Charles de Foucauld à Mgr Bonnet et une quarantaine de son évêque à Charles de Foucauld. Un petit nombre ont été conservées et publiées. Elles témoignent d'une grande affection réciproque, d'une grande confiance, et d'une fidélité inaltérable. L'évêque a 23 ans de plus que son prêtre, il conseille, soutient, encourage mais aussi confie ses propres soucis. On retrouve dans cette correspondance les thèmes des échanges de Foucauld avec d'autres correspondants : l'évangélisation, l'esclavage, la prière, le désir de compagnons, l'inquiétude engendrée par l'insécurité dans le sud algérien, les décisions anti-

religieuses en France. L'évêque parle de tendresse, de respectueux et paternel dévouement mais aussi plusieurs fois simplement d'amitié. Il est préoccupé dès 1902 par la solitude de son correspondant mais sa sagesse et son expérience lui font souhaiter des compagnons adaptés au mode de vie et à « l'abnégation religieuse » de Charles de Foucauld.

A partir de 1909 leur échange est centré sur le projet de confrérie de Charles de Foucauld.

Celui-ci est passé sept fois par Viviers ; à chacun de ses passages il a rencontré son évêque, Mgr Frédéric Bonnet :

1^{ère} rencontre (ordination au Sous Diaconat) :

21-22 décembre 1900 pour son ordination au sous-diaconat par un évêque lazariste, Mgr Montéty, ancien missionnaire, archevêque titulaire de Béryte, de passage par Viviers. Mgr Bonnet en effet souffrait d'agoraphobie ; il ne pouvait ni officier ni célébrer une messe en public. Il prêchait cependant sans trop de difficultés. C'est pour cela que l'ordination au sous-diaconat comme l'ordination sacerdotale (9 juin 1901) ont été conférées à Charles de Foucauld par Mgr Montéty.

Voici un extrait d'une lettre à son neveu, Charles de Blic, écrite de Notre Dame des Neiges le 29 décembre 1900 :

Mon bon chéri, j'ai été ordonné Sous-diacre le 22 décembre, à Viviers, par Mgr de Montéty, lazariste, Evêque missionnaire en Perse ; c'est une bien grande grâce, un bonheur infini : le Sous-diaconat est un mariage avec Notre Seigneur Jésus ; une fois Sous-diacre, on n'a plus le droit de se marier : on est marié à Notre Seigneur pour toujours, pour la vie et l'éternité ; aussi on est revêtu comme d'un habit de noce : l'aube toute blanche, qui est la robe de mariage ; l'amict qui est le voile ; le bréviaire qu'on est obligé de dire désormais chaque jour de la vie, et qui est comme un bouquet de mariage, bouquet qui ne se fane jamais, et qu'on présente à l'Epoux Jésus chaque matin comme des roses fraîches, symbole d'un amour toujours jeune ; le cierge, emblème de notre cœur qui doit être enflammé comme lui... Je te souhaite de recevoir un jour la même grâce, mon chéri, et de devenir, si c'est la volonté de Jésus un prêtre, un Saint et un martyr. Amen.

Prie bien pour moi qui t'aime de tout cœur dans le Sacré Cœur de Jésus.

Charles a 13 ans. On ne peut être qu'étonné par le contenu de cette lettre qui parle de droit ou plutôt d'interdiction, d'obligation et de mariage à un enfant de cet âge. Sans doute Charles de Foucauld était-il, comme le répète l'abbé Laurens, bien impressionné par le symbolisme des cérémonies.

2^{ème} rencontre (ordination sacerdotale) :

8-9 juin 1901 pour son ordination sacerdotale dans la chapelle du Grand séminaire de Viviers.

Le diocèse compte 616 prêtres en activité. Mgr Bonnet n'a donc pas besoin du nouveau prêtre en Ardèche, il le recommande bien volontiers à Mgr Livinhac, supérieur des Pères blancs en Algérie :

Abbaye de N.-D. des Neiges, le 5 septembre 1901

Monseigneur, je recommande à votre bienveillance l'humble et saint prêtre qui veut vous apporter son concours et vous supplie de vouloir bien l'accepter.

M. l'Abbé de Foucauld est un ancien et brillant officier qui a brisé sa carrière pour se donner plus complètement à Dieu dans le sacerdoce. Je l'ai fait ordonner prêtre ; il est mon sujet et j'estime que c'est une grande faveur pour mon diocèse d'avoir possédé quelque temps un prêtre de ce mérite et de ce caractère. Si une vocation trop vieille et trop pressante ne l'appelait pas à se dévouer à la conversion des musulmans, je serais heureux de lui donner un emploi dans mon ministère.

M. l'Abbé de Foucauld n'a guère quitté la Trappe de Notre-Dame des Neiges où il mène une vie plus austère et plus occupée des choses de Dieu que les Trappistes eux-mêmes. Il a acquis ici la réputation d'un saint et nos prêtres sollicitent comme une grande grâce le bonheur de l'approcher quelques instants.

Tout cela vous dira, Monseigneur, en quelle profonde estime je tiens ce prêtre qui vient à vous et combien je vous serais obligé de l'accueillir avec une grande bonté.

Veillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon respectueux et bien fraternel dévouement en N.S.

J.M. Frédéric, évêque de Viviers

3^{ème} rencontre : un échange et un bilan de sa vie apostolique

Le 28 février 1909, à l'occasion de son premier voyage en France (du 17 février au 7 mars 1909).

Mgr Bonnet s'apprête à recevoir la visite de Charles de Foucauld. Ils ne se sont pas revus depuis 1901.

Viviers, le 21 février 1909

Mon bien cher Père,

Je suis bien heureux d'apprendre que vous êtes en France et je vous remercie d'avoir songé à m'apporter la grande joie de vous revoir. Vos pérégrinations ne me permettent pas de répondre à vos si bonnes lettres : je ne sais où vous adresser mes réponses. Mais, cette fois, je pourrai vous dire ma reconnaissance pour votre si fidèle amitié et pour votre constant souvenir devant Dieu.

Vous me trouverez sûrement à Viviers le 28 et les jours suivants. Accordez-nous, je vous en supplie, un séjour assez long pour que je puisse bien connaître votre nouvelle vie et bien connaître aussi par vous ces populations auxquelles vous avez consacré votre apostolat.

Je vous bénis bien paternellement et vous prie de croire à mon bien respectueux et bien paternel dévouement.

† J.M. Frédéric, évêque de Viviers

Mgr Bonnet veut connaître la nouvelle vie de Charles, son apostolat. Et Charles lui renouvelle son désir d'avoir des compagnons, de faire venir des prêtres missionnaires au Sahara pour vivre comme lui ; sur le conseil de l'abbé Huvelin il lui parle de son projet de Confrérie dédiée à la pratique les vertus évangéliques, à la dévotion au Très Saint Sacrement et à la conversion des infidèles. Après avoir lu le jour même ses statuts de 40 articles en 94 pages manuscrites Mgr Bonnet a demandé d'apporter des corrections dans la forme et de chercher un prêtre en France qui puisse s'occuper de l'Association. Le 6 mars 1909 il écrit à Charles :

Viviers, le 6 mars 1909

(Extrait d'une lettre de Mgr BONNET au Père de Foucauld, copiée par celui-ci dans un de ses carnets)

Oui, j'approuve votre projet et je lui souhaite plein succès ; mais, si Dieu veut qu'il se réalise, que de difficultés il va rencontrer et par quelles souffrances il lui faudra conquérir sa place au soleil de la Ste Église !

Ce n'est pas un motif pour reculer ; c'est au contraire un encouragement à se mettre vaillamment à l'œuvre.

Je vous aiderai par mes pauvres prières : c'est un bien misérable appoint ; mais l'œuvre vaut la peine qu'on s'y emploie de tout son pouvoir.

† J.M. Frédéric, évêque de Viviers

Charles de Foucauld est de retour à Alger le 8 mars. Encouragé par le soutien de Mgr Livinhac et sa proposition d'utiliser les moyens d'impression des Pères blancs pour multiplier ses statuts, il lui envoie de Beni Abbès le 23 avril le texte introduit par la lettre précédente d'approbation de Mgr Bonnet auquel il demande par courrier du même jour son autorisation. Cinq cents exemplaires sortent rapidement des presses. Mais leur diffusion est interrompue par une nouvelle lettre de Mgr Bonnet qui lui indique les bonnes démarches à engager pour obtenir l'approbation de la congrégation romaine compétente pour une œuvre qui dépassait les limites d'un diocèse et de la France.

«Je ne puis qu'approuver tous vos projets ; ils viennent de Dieu et j'ai la confiance qu'ils sont appelés à un très grand succès, dont profiteront l'Eglise et les âmes. Mais vous voulez me donner dans cette

œuvre un rôle qui ne me convient pas. Je vous ai dit mon appréciation, je l'ai dite à un ami, à un fils bien cher ; mais je n'ai pas voulu parler à l'Eglise entière, ce n'est pas mon rôle. Vous êtes mien, et j'en suis bien heureux ; mais vous ne travaillez pas dans mon diocèse ; vous n'êtes pas appliqué à une œuvre placée sous ma juridiction. Vous ne pouvez être recommandé que par le souverain pontife, ou par le vicaire apostolique auquel se rattachent les contrées que vous évangélisez. Il faudrait que votre projet de confrérie fût revêtu de l'approbation de Mgr Guérin, puis envoyé à Rome, soumis à la congrégation qui a mission spéciale d'examiner ces sortes d'œuvres. Tout ce que je puis faire, ces formalités remplies avec succès, c'est de vous adresser une lettre dans laquelle je ferai ressortir le bien que peut accomplir cette confrérie, la recommandant à mes diocésains. »

Le Père Guérin meurt à Ghardaïa le 19 mars 1910, suivi le 10 juillet par l'abbé Huvelin. Ceux-là ont été précédés, ou sont accompagnés, des décès de Dom Martin le 11 décembre 1908 et, le 21 mars 1910, de celui de Napoléon Lacroix, condisciple saint-cyrien de Foucauld, chez lequel il avait coutume de s'arrêter à chacun de ses passages par Alger. En 1911, rien n'est résolu concernant sa confrérie, Charles de Foucauld fait un nouveau voyage en France du 17 février au 15 mars. Il passera deux fois par Viviers.

4^{ème} et 5^{ème} rencontres, pour la recherche d'un collaborateur d'apostolat :

Le 18 février 1911 et le 14 mars 1911.

En prévision de ce voyage, Charles répond le 1^{er} août 1910 à une lettre de Mgr Bonnet du 21 juin :
« [...] ferais-je bien, après m'être mis aux pieds de Monseigneur le Préfet Apostolique (Mgr Bardou, successeur de Mgr Guérin), de pousser jusqu'en France pour tâcher de trouver le compagnon tant désiré, un compagnon qui fût au besoin un successeur, car tant de départs sont un avertissement ? le cher Dom Martin, Mgr Guérin, et enfin un saint prêtre qui me dirige depuis vingt-quatre ans et qui, d'après les dernières lettres reçues, est sans doute, à l'heure qu'il est, dans la joie de son Maître, tous ces départs ajoutent au désir de réciter à deux l'Office divin, de posséder la Sainte Hostie dans le Tabernacle (seul, je suis autorisé à célébrer la messe mais non à avoir la Ste Réserve), de supplier, à deux, JESUS en ce point perdu de son Royaume où il est ignoré, d'étendre, par l'aide d'un compagnon meilleur que moi, le bien que produisent la charité, l'exemple, la parole, cet autre désir d'avoir un successeur.

Ferais-je bien d'aller passer quelques jours en France pour tâcher, avec l'aide de Dieu, de le trouver, du moins d'être l'occasion pour une âme de venir dans un avenir prochain ? »

Mgr Bonnet aussi insiste auprès de Charles afin qu'il trouve un compagnon. Charles écrit à Marie de Bondy le 16 décembre 1910 :

« ...hier encore j'ai reçu une lettre de mon évêque, Mgr Bonnet (de Viviers), me conseillant ce voyage. La date seule reste incertaine... Je serai probablement obligé de passer un peu plus longtemps en France que la dernière fois ; il serait si désirable que j'ai un compagnon prêtre, que je ferai des tentatives pour en trouver un, c'est l'avis de Mgr Bonnet. »

Après ce voyage de 1911 il écrira à sa cousine Marie de Bondy :

« Merci des images de la Ste Famille et du passage du discours de Mgr Bonnet ; il est un père pour moi ; en lui je sens tout à fait l'esprit de notre père (l'abbé Huvelin) : même bonté, même force, même esprit surnaturel ; je n'ai trouvé personne ressemblant à notre père comme lui. »

6^{ème} et 7^{ème} rencontres à Viviers : pendant son dernier voyage en France en compagnie d'un jeune touareg, Ouksem

15-16 juin 1913

24-25 septembre 1913

Les dernières visites à Viviers au cours d'un troisième voyage en France, Charles de Foucauld les fait accompagné d'un jeune touareg, Ouksem ag Chikat, qu'il aimait comme un fils.

Dans son *Carnet de Tamanrasset* il a noté l'heure de leur arrivée à la gare de Châteauneuf-du-Rhône : le 24 septembre à 16 h 26.

De Viviers Charles envoie quelques lettres ; à sa sœur le 25 septembre 1913 il donne des nouvelles de Mgr Bonnet ; à l'abbé Laurain. dépositaire des Statuts et du Directoire, il écrit :

« *Viviers 25 septembre 1913*

Cor Jesu sacratissimum adveniat Regnum Tuum

Très cher frère en Jésus,

Merci de votre bonne lettre du 24 et de tout le travail pour la lithographie des statuts et la copie du directoire ; merci d'avoir tout si bien arrangé.

Monseigneur Bonnet approuve formellement l'Union dans son diocèse ; il permet que vous le disiez ; il vous enverra, dès qu'il aura reçu un exemplaire lithographié et 1 copie du directoire, une lettre authentique que vous pourrez placer en tête des exemplaires, lettre recommandant et encourageant l'œuvre... »

4- Charles de Foucauld, prêtre « libre » et « diocésain »

Rappelons son testament transmis à Raymond de Blic, Asekrem 13 décembre 1911

« *[...] J'ai un père spirituel qui a eu pour moi toutes les bontés, qui m'a ordonné prêtre : je lui appartiens, je lui dois obéissance je suis son fils et prêtre de son diocèse ; c'est Monseigneur Bonnet, évêque de Viviers (Ardèche). Il est pour moi un père ; je l'aime filialement... »*

Sa dernière lettre à Mgr Bonnet précise bien ses liens avec l'évêque de Viviers et le diocèse.

« *Tamanrasset (Lundi de Pentecôte) 12 juin 1916*

[...] Chaque année, le mois de juin, en ramenant l'anniversaire de mon ordination, renouvelle et accroît ma gratitude envers vous qui m'avez adopté et avez fait de moi un prêtre de Jésus. De tout mon cœur, je prie pour vous, qui m'avez accepté pour fils depuis plus de quinze ans, et je prie aussi pour le cher diocèse de Viviers.

« *De corps je suis ici, où je resterai jusqu'à la paix, pensant y être plus utile qu'ailleurs -, mais combien souvent mon esprit est en France, au front, où la lutte doit être en ce moment plus ardente que jamais, et à l'arrière, où tant de familles pleurent ce qu'elles avaient de plus cher, ou sont dans de mortelles inquiétudes.*

« *Autour de moi, la population indigène reste calme et fidèle ; son attitude est excellente.*

« *Je garde le grand désir de voir établir en France la confrérie pour la conversion des colonies françaises dont vous avez bien voulu approuver le projet. En ces jours de la Pentecôte, je pense plus que jamais aux cinquante millions d'indigènes infidèles de nos colonies ; puisse l'Esprit Saint établir son règne dans leurs âmes, et puissent les Français, qui leur demandent de les aider à défendre leur patrie temporelle, les aider à obtenir la patrie éternelle !... »*

La vie de Charles de Foucauld apporte ainsi une source de réflexion. Ce prêtre libre était en réalité totalement dépendant, financièrement et matériellement de sa famille et de ses amis, pour sa sécurité et sa santé de ses voisins, c'est une situation qui peut inspirer la réflexion de prêtres diocésains d'aujourd'hui qui ont à gérer une dépendance parfois pesante.

Obligé de demander à sa famille de l'argent qu'il leur avait lui-même donné, son humilité est une source de méditation pour ceux qui en ont assez de devoir solliciter le denier de l'Eglise, les quêtes et honoraires des messes.

Une pauvreté de nos jours est certainement celle du temps, Charles de Foucauld a, semble-t-il, constamment manqué de temps.

Son rapport au travail envahissant est aussi au cœur de nos vies.

Sa liberté de parole pour la justice, contre certains silences et aveuglements de son Eglise et contre ceux des autorités civiles et militaires, est aussi une source d'interrogation. Il en est de même de ses choix d'accepter de se priver de sacrements au bénéfice d'une présence à des non-chrétiens qui ne la demandent pas, de la solitude intellectuelle et spirituelle, des difficultés dues à l'âge et à la maladie, de la raréfaction des œuvres habituelles comme le catéchisme.

Il en est de même de sa vie de prière, du bonheur que Charles de Foucauld dit connaître dont témoignent ses amis, et de son indéfectible espérance dans la fidélité de Dieu.

Conclusion : la spiritualité diocésaine

En seize années, Charles de Foucauld a assumé un ministère nouveau en Algérie. Sa demande de vivre ce type d'apostolat a été agréée et très soutenue. Avant la lettre, il a été prêtre « Fidei donum », délégué par son évêque au nom du diocèse.

Son lien si spécifique avec son évêque d'ordination a été un vecteur fort de sa vie sacerdotale.

Sa spiritualité de « frère universel » s'est trouvée riche d'une spiritualité diocésaine. A chaque messe, Charles de Foucauld, à la prière du memento de l'Eglise, pouvait prier pour son responsable direct, en Algérie, Mgr Guérin puis Mgr Bardou, et penser également à Mgr Bonnet.

Charles de Foucauld aurait été heureux de connaître le développement apporté par Vatican II à la spiritualité diocésaine, le lien fraternel entre les prêtres et l'évêque, et le presbyterium.

Bibliographie

Article Mgr Frédéric Bonnet dans le *Dictionnaire des Evêques de France au XXe siècle*.

P. Pierre FOURNIER (Gap), Sr Lara (Viviers), Josette Fournier